

Fiche synthèse – part 2

La rédaction d'une lettre

Une trame à utiliser pour préparer un courrier d'alerte

Modèle de lettre

Courrier à destination de : nom du destinataire

De la part (Nom, Prénom facultatif, initiale, si vous souhaitez conserver l'anonymat) :

Lien avec la victime (aidant professionnel, aidant familial, ami.e, voisin.e...) :

Date : date du jour

Contexte : Mme Durand est âgée de 86 ans, elle est veuve. Elle commence à avoir des troubles de la mémoire. Son fils prend les décisions concernant le quotidien de sa mère. A ma connaissance, Mme Durand ne sort pas et ne voit personne, en dehors de son fils.

Récit (Les faits) : Je suis allée chez Mme Durand, de 9 h à 10h30 le mardi 5 mai 2020. Mme Durand m'a dit : « j'ai mal » en me montrant son bras. J'ai constaté une marque rouge sur son bras. Elle n'a pas voulu me dire comment elle s'était blessée. Elle s'est renfermée sur elle-même (silence, fermeture) Cette attitude est inhabituelle. Cela fait la troisième fois en 1 mois que je constate des marques sur les membres supérieurs de Mme Durand.

La situation me semble préoccupante.

Dans ce récit, je m'en tiens qu'aux faits. Si j'avais été témoin d'une agression physique, je dirais : ce jour, j'ai vu le fils de Mme Durand, lui saisir son bras fermement. Mme Durand a crié. C'est à la suite d'une enquête que l'état de maltraitance pourra être confirmé.

Analyse de la situation à titre individuel

(C'est à vous à faire ce travail soit seul.e soit en équipe)

Et si la situation vous semble préoccupante, citez les éléments qui vous le font penser (éléments de preuve) :

- Les marques sur les bras
- « J'ai mal »
- L'attitude inhabituelle de Mme Durand

Puis-je associer plusieurs éléments préoccupants entre eux ?

Oui, plusieurs faits

Non, un seul fait observé

A quel type de violence puis-je me référer en l'état ?

- Violence physique
- Violence psychologique
- Privation de droit
- Violence médicamenteuse
- Négligences actives (fait exprès pour faire mal...)
- Négligences passives (ne sait pas, manque de formation...)

A qui dois-je faire remonter l'information ? et sous quelle forme ?

- ✓ A ma responsable
- ✓ Par écrit
- ✓ Si nécessaire à ALMA en appelant le 3977

Si la situation est reconnue comme anormale, que va-t-il se passer après ? (Suppositions)

Pour la victime :

Supposition 1 : selon les circonstances, il peut y avoir une mesure d'éloignement de l'agresseur

Supposition 2 : une entrée en établissement pour personnes âgées dépendantes

Pour l'auteur :

Une mesure d'éloignement

Une sanction

Pour le témoin :

Eventuellement, un témoignage complémentaire...

Essayez de penser le contraire de votre idée première, quelles explications pourrais-je donner ?

Mme Durand a des difficultés pour se lever et son fils l'aide en l'attrapant pas le bras. Elle ne dit rien sur le moment et le fils ne sait pas comme s'y prendre différemment.

2

A quel type de violence puis-je me référer en tenant compte de mon interprétation ?

- Violence physique
- Violence psychologique
- Privation de droit
- Violence médicamenteuse
- Négligences actives (fait exprès pour faire mal...)
- Négligences passives (ne sait pas, manque de formation...)

Dois-je faire remonter l'information ? à qui et comment ?

A ma responsable

Je lui téléphone ou je prends rendez-vous avec elle

Et si on ne change rien, que va-t-il se passer ? y a-t-il des risques ? (Suppositions)

Pour la victime :

Elle va souffrir de plus en plus

Elle pourrait rejeter son fils

Elle pourrait refuser définitivement de se lever par crainte de souffrir

Pour l'auteur :

Subir sans comprendre le rejet de sa mère

Contribuer inconsciemment à la perte d'autonomie de sa mère

Pour le témoin (vous) :

J'ai une part de responsabilité et je peux être accusé(e) d'avoir laissé une situation se dégrader parce que je n'ai pas alerté(e).

Il ne s'agit pas de péril car le péril implique un danger sur le point de se produire et dont les conséquences sont graves (pertes de capacité, mort...).

Ce que je propose (expliquez en quelques mots votre démarche à la suite de cette analyse) :

Ma responsable pourrait s'entretenir avec le fils de Mme Durand pour évaluer la situation et selon le contexte lui proposer de faire intervenir un kiné ou un soignant (cf. avec le médecin) pour qu'il puisse lui montrer des gestes facilitant le transfert sans souffrir la personne accompagnée.

Analyse des situations préoccupantes (vierge)

Vous pouvez utiliser ce document à partir d'une situation réelle.

Modèle de lettre

Courrier à destination de : nom du destinataire

De la part (Nom, Prénom facultatif, initiale, si vous souhaitez conserver l'anonymat) :

Lien avec la victime (aidant professionnel, aidant familial, ami.e, voisin.e...) :

Date : date du jour

Contexte :

Récit (Les faits) :

Dans ce récit, je m'en tiens qu'aux faits. Si j'avais été témoin d'une agression physique, je dirais : ce jour, j'ai vu le fils de Mme Durand, lui saisir son bras fermement. Mme Durand a crié. C'est à la suite d'une enquête que l'état de maltraitance pourra être confirmé.

Et si la situation vous semble préoccupante, citez les éléments qui vous le font penser (éléments de preuve) :

Puis-je associer plusieurs éléments préoccupants entre eux ?

- Oui, plusieurs faits
- Non, un seul fait observé

A quel type de violence puis-je me référer en l'état ?

- Violence physique
- Violence psychologique
- Privation de droit
- Violence médicamenteuse
- Négligences actives (fait exprès pour faire mal...)
- Négligences passives (ne sait pas, manque de formation...)

A qui dois-je faire remonter l'information ? et sous quelle forme ?

- ✓ A ma responsable
- ✓ Par écrit
- ✓ Si nécessaire à ALMA en appelant le 3977

Si la situation est reconnue comme anormale, que va-t-il se passer après ? (Suppositions)

Pour la victime :

Supposition 1 :

Supposition 2 :

Pour l'auteur :

4

Pour le témoin :

Essayez de penser le contraire de votre idée première, quelles explications pourrais-je donner ?

A quel type de violence puis-je me référer en tenant compte de mon interprétation ?

- Violence physique
- Violence psychologique
- Privation de droit
- Violence médicamenteuse
- Négligences actives (fait exprès pour faire mal...)
- Négligences passives (ne sait pas, manque de formation...)

Dois-je faire remonter l'information ? à qui et comment ?

Et si on ne change rien, que va-t-il se passer ? y a-t-il des risques ? (Suppositions)

Pour la victime :

Pour l'auteur :

Pour le témoin (vous) :

Ce que je propose (expliquez en quelques mots votre démarche à la suite de cette analyse) :